

La Déclinaison en Ancien Gascon

Les anciens textes non-littéraires constituent un champ de recherche linguistique encore insuffisamment cultivé dans le domaine occitan. Il en résulte un creux dans notre compréhension des courants d'influence linguistique qui liaient les différentes localités entre elles et qui les séparaient d'autres ensembles ayant leur propre existence. Se pencher sur un corpus cohérent de documents du passé nous ouvre des perspectives, évidemment, sur ces questions et sur la nature de la production textuelle, mais cette même démarche peut révéler aussi les principes généraux des interactions socioculturelles et la dynamique universelle des relations linguistiques. La présente étude fait partie d'un projet qui a pour objet la reconstruction (partielle, il va sans dire) des relations sociolinguistiques en Gascogne au Moyen Âge : les liens entre les parlers dans le passé, l'influence de tel ou tel centre sur d'autres, et les distinctions diastratiques qui caractérisaient la langue.

1. Le problème

Celui qui examine les documents anciens en gascon est frappé dès l'abord par les écarts entre la déclinaison idéalisée des grammaires et le système tel qu'il existe réellement dans les textes. Peut-être faudrait-il mettre le mot *déclinaison* entre guillemets, vue la tentative de Chambon (2003) pour faire disparaître cette prolifération de morphèmes « zéro » et autres incohérences de la tradition occitane. Cette étude a remis en question la notion même de déclinaison dans l'ancienne langue, tout au moins telle que cette notion a été comprise par la plupart des romanistes depuis le 19^e siècle. William Paden (2003), en revanche, reste convaincu que la déclinaison n'est pas une illusion en occitan, qu'elle ne reproduit certes pas le système latin, mais qu'elle fonctionne en tant que système selon des règles qui lui sont propres, du moins autant que les textes médiévaux nous permettent d'en juger.

Quel qu'en soit le consensus éventuel sur la déclinaison dans la langue des troubadours, on a le droit de se demander si le gascon l'a véritablement connue, si la grammaire des parlers du Sud-Ouest a réellement incorporé des marques qui distinguaient le cas sujet des autres fonctions du groupe nominal. Brunel (1926 :xiv), dans l'étude morphologique qui ouvre *les Plus anciennes chartes en langue provençale*, remarque que les textes qui témoignent d'une perte de la déclinaison au 12^e siècle proviennent tous du Comminges, seule région gasconne représentée dans son recueil.

2. La documentation

Rappelons à quel point il est nécessaire de lire les textes avec délicatesse. Il va sans dire que la langue d'un document en ancien gascon n'est pas celle de la langue parlée locale. Comme l'a écrit Pierre Bec (1984 :132), « la langue juridique et notariale [reste] toujours ... une langue traditionnalisée, close, et qui maintient ses distances. » En revanche, il est impossible de concevoir les textes gascons en termes de *scripta discrètes*. Le gascon écrit des 12^e et 13^e siècles est une langue à laquelle on reconnaît une certaine unité, mais il serait abusif de parler de *koïnè administrative*. La notion du pauvre scribe qui essaie, souvent en vain, de se débarrasser de « ses habitudes dialectales » (Baldinger 1962 :342) ne semble plus adéquate. Car chaque localité a sa langue écrite. Celle-ci ne s'identifie pas avec le vernaculaire parlé, évidemment : elle est singulière de par son niveau stylistique, mais elle porte aussi les traces d'influences scripturales, culturelles, et politiques d'autres centres. En même temps, elle reste enracinée dans la langue

vivante de la localité ou de la petite région, et la constellation de traits qui la caractérisent est, au contraire de la langue des troubadours, particulière à l'endroit. En effet, il est relativement facile de « placer » un document de la pratique courante de l'écriture en Gascogne : prenons quelques exemples du 13^e siècle.

(1) e tot l'apertumment de seioria que a mi dit Guiraud s'aparten per la partide e per arazon del dit mo seie pair en la dite ville...

La combinaison de traits linguistiques indiqués dans cette courte phrase (traitement de la nasale palatale, l'alternance de –a et de –e à la finale, le manque de vocalisation de -l, et le participe passé “dite”) indique une origine dans la région centrale, Auch en l'occurrence.

(2) E aquere vie fo laischade e assignade au desusdiit molin, ab autrei... de tots los seihnors dous vergers

Dans ce cas-ci, l'orthographe de la finale en –e, l'emploi de *–ihn-* pour la palatale nasale, et la vocalisation de *-l* en position coda, témoignent d'une origine bayonnaise.

(3) lo deit n'Arnaud W. lor ac deu tot emendar; deu quau cost e mession que it faren deuen estre credutz per lor simple paraula, ... ses autra maneira de testimonatge

Enfin, le participe passée “deit”, en combinaison avec la vocalisation de *-l* en position coda, et le produit *–eira* de -ARIA, ainsi que l'orthographe *–a* à la finale, nous renseignent sur l'origine bordelaise de ce texte.

On distingue donc facilement un texte provenant de Bordeaux d'un texte qui a son origine en Armagnac ou à Bayonne. Il ne s'agit absolument pas de bavures, de fautes d'inattention chez des scribes qui auraient aimé écrire comme on le faisait à Toulouse ou ailleurs. Le scribe ou le notaire écrit pour son public.

3. Les textes

Au 13^e siècle, époque pour laquelle le nombre de textes gascons commence à permettre des conclusions relativement fermes, on s'aperçoit que deux zones distinctes se dessinent en Gascogne en ce qui concerne la déclinaison.¹

Au nord, dans la région de Bordeaux et le long de la Garonne, on retrouve un système analogue à celui qui domine en Languedoc, avec les mêmes débuts d'incertitudes :

(4) Conoguda causa sia que Arnaut Beguer et Aramon Beguer et P. Beguer, tuit trei fraire, filh qui foren n'Arnaut Beguer de La Seuba ... (1240, *La Sauve-Majeure*)²

(5) ... en P. de La Lande et na Robert de La Lande e en Beron de La Lande, tus trets fraires, et na Robert de La Lande, lor cosins german, per sin et per Gassen de La Lande, sa seror...an bendud et autreiat et liurat... (1253, *Bordeaux*)³

¹ Nous n'examinons ici que les textes originaux ou ceux dont la copie date de moins de 60 ans après l'original. Nous laissons de côté les noms propres, qui obéissent rarement aux règles de la déclinaison dans ces régions.

² Le souligné simple indique un accord avec le modèle classique des grammaires occitanes ; le double souligné indique une infraction à ces règles. Nous ne marquons pas les noms féminins en *-a*, qui ne participent pas à la déclinaison. Les textes peuvent être consultés à <http://umbc.edu/mll/gascon>.

Au sud, vers les Pyrénées, ce système semble absent.

(6) Eu seiner en P. de Livarren qui ere labez claver, domana au seiner d'Ardir per que ave feit estancar acere obre ... (1256, Bayonne)

(7) ... mas en aqere maneire de estar o d'anar, cum totas .iii. las partides s'arcordaran, los parentz del mort e nos e la beziau. ... (1251, Bagnères)

En revenant en arrière au 12^e siècle pour examiner les premiers textes gascons originaux, qui proviennent tous du Comminges, et qui sont, malheureusement, courts et bourrés de formules, on retrouve un système intermédiaire.

1. Il n'existe absolument pas de marque c.s. au pluriel ; aucun des textes ne présente cette forme.

(8) e per azó, los senórs de Montsalnés arcebéren lo en la mason per frái (Montsaunès, 1179)

2. La plupart des textes maintiennent une marque *-s* au singulier là où on s'attendrait pour indiquer un c.s., tout au moins pour des groupes nominaux qui représentent des êtres animés ; les imparisyllabiques (le terme n'est pas toujours juste, on le sait) suivent aussi les règles occitanes que nous connaissons bien.

(9) B., lo coms de Comenge, lo nebs del comde de Tolosa... (Saint-Gaudens, c. 1184)

3. Les groupes nominaux représentant des êtres inanimés ou qui ne se rapportent pas directement à des êtres animés prennent irrégulièrement des marques de c.s.

(10) Achest dos e 'sta caritat fo feiz (Montsaunès, 1186)

(11) Achest do fo feiz (Montsaunès, 1186)

Si nous élargissons notre corpus en ajoutant à ces textes originaux les copies qui semblent fiables d'autres documents des 11^e et 12^e siècles, nous arrivons à une perspective géographique plus complète.

On s'aperçoit immédiatement que les principes qui semblent régir les textes commingeois ne s'appliquent pas à Bayonne ou à Bagnères ; on a quelques rares occurrences de *-s* pour des c.s., mais rien d'autre, et les imparisyllabiques ne témoignent pas d'une déclinaison.

(12) Si augun marcader tin hoste en lautruy hostau, segont que en Bertrand de Bayone vescompte de Labort establi... (1125-1170, Bayonne, copie ?)

(13) nos Centot, compte de Begorre, dam e autrejam ... que, sil senhor ni autre home era clamant de nulh hom (1171, Bagnères, copie 1251)

³ La forme étymologique du cas sujet pluriel *fraires* est souvent remplacée dans la langue des troubadours par *fraire* par analogie avec la majorité des noms masculins. Les deux formes font donc partie de l'occitan classique. Quant à *tus* (c.s. pluriel), la langue classique a, en général, une forme telle que *tuit*, *tut*, *tuich* avec métaphonie, mais sans désinence.

Dans le cartulaire de Bigorre, où nous avons l'avantage d'avoir beaucoup de documents, des textes narratifs notamment, les résultats ne sont pas cohérents; le c.s. pluriel ne s'y trouve pas plus qu'en Comminges, mais l'ajout d'un *-s* pour un c.s. singulier est fréquent, du moins pour les êtres animés, tandis que les formes des imparisyllabiques sont employées un peu au hasard :

- (14) Centullo lo plus jouens coms de Begorra fetz assaber en carta alcunes costumas que ls homes de Baredge deuen a luy fer per que aqueras tien non agossan a luy que arancurar. [...] La ira e las endignansas d'aquest enbadiment los homes de Baredge com no·l podrin desfar ni·l iudici de tan gran pleit non podrin portar... (*Bigorre, 1114, copie fin 14^e s.*)
- (15) e·l rei dix al comte que no fes mal a'n Sanz Gassia e·l comte dix al rey que sa fe l'aue mendid (*Saint-Aventin, 1125, copie fin 14^e s.*)
- (16) ... don Od, lo pair de Sanz Gassia, concredo a'n Centod lo coms... (*Saint-Aventin, 1125, copie fin 14^e s.*)

Il est significatif, enfin, qu'un document auscitain de 1070 indique déjà très nettement l'absence de marques de c.s.

- (17) ...laudari los seniors el vigge, ke se masons i faze lors issas proprias ia censum non dedissent (*Auch, c.1070, copie 1^{ère} moitié 13^e s.*)

4. La distribution des systèmes

Ainsi, en ce qui concerne la déclinaison aux 12^e et au 13^e siècles, la Gascogne semble se diviser en trois zones. Les textes qui proviennent des bords de la Garonne nous offrent, malgré quelques carences, une déclinaison aussi cohérente (ni plus ni moins) que celle qui fonctionnait en occitan central. Pour le sud et l'ouest de la Gascogne il serait excessif de parler de déclinaison, malgré des éléments ponctuels qui semblent témoigner d'un sens un peu vague de marques c.s. au singulier. Entre les deux, nous avons un territoire assez large qui comprend l'Armagnac et le Comminges où l'on retrouve assez régulièrement la marque *-s* du c.s. au singulier, mais pour ainsi dire jamais le c.s. pluriel sans *-s* ni l'article *li*. Cette zone intermédiaire semble connaître les formes traditionnelles des imparisyllabiques, mais elles sont quelquefois grammaticalisées ou lexicalisées. Par exemple, dans un document provenant de Lézat et datant de 1212 (la copie est de 1249), la forme *sor* semble servir de singulier et *seror* de pluriel :

- (18) ... que fasa dar e asolber e deslenuir a Na Pagana sa sor e a Na Zena sa sor e a Na Tumeva sa sor...
- (19) ... a las preditas *seros*

Pour la Bigorre, les auteurs des documents les plus solennels semblent faire des efforts pour adopter, non pas le système classique de l'occitan, mais celui, partiel, de l'Armagnac et du Comminges. Partout, enfin, sauf en Bordelais, les formes classiques du c.s. pluriel manquent et celles du c.s. singulier, là où on les rencontre, ont tendance à suggérer une utilisation comme marque d'honneur ou comme présentatif, ces formes se retrouvant surtout en début de document.

Comment comprendre cette configuration géographique ? S'agit-il de témoignages d'une perte progressive de la déclinaison primitive, le sud ayant abandonné ces marques plus précocement que le reste ? Ou bien s'agit-il en Gascogne d'une zone qui n'aurait pas connu une déclinaison

romane? Serait-il possible de distinguer une déclinaison en déclin d'un système extérieur qu'on imite ?

Dans cette perspective, il n'est peut-être pas inutile de remarquer que les documents provenant des pays garonnais (les villes gasconnes de l'Agenais, par exemple), où la déclinaison semble avoir persisté aux 12^e et 13^e siècles, portent encore au 14^e siècle des traces multiples de c.s. au pluriel, même si ce tiroir morphologique est en train de disparaître (voir, par exemple les textes dans Ourliac et Gilles 1976). Ceci est très différent de ce que nous trouvons dans les premiers documents qui nous proviennent de l'Armagnac, du Béarn, et des Landes, où rien ne témoigne d'une existence antérieure de cette partie du système.

5. Normes et société

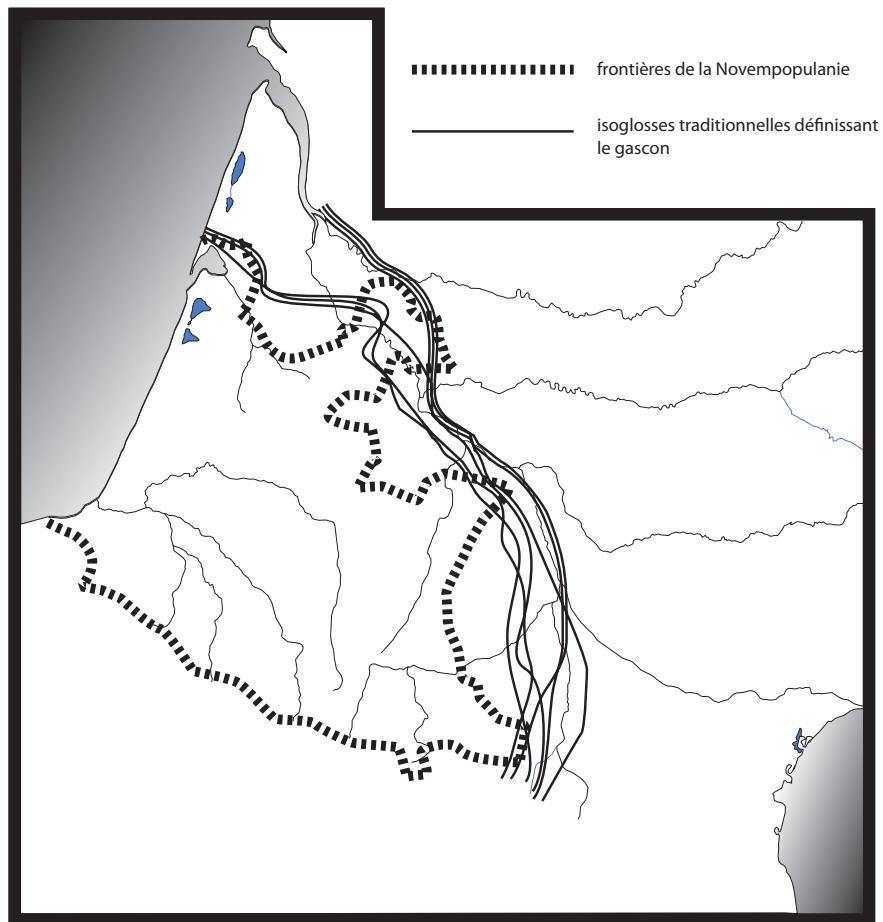
Les normes qui régissent les relations sociales et culturelles – donc, linguistiques aussi – reposent sur des forces sociales et historiques. Nous avons écrit ailleurs (Field 2009) sur l'influence culturelle et linguistique de Bayonne et de Bordeaux en Gascogne au Moyen Âge. En effet, la Gascogne jusqu'au 13^e siècle semble axée sur des normes qui lui sont propres. La diffusion des innovations linguistiques à l'intérieur de la Gascogne suit des voies qui véhiculent le prestige social et scriptural de manière plus générale et, dans l'ensemble, les innovations linguistiques passent d'Ouest en Est, surtout des ports vers l'intérieur et des grandes villes vers les petites localités. Ni le français, ni le languedocien de Toulouse ne semble avoir pesé très fort dans le cœur du pays, le Comminges restant – on s'y attend – partiellement tributaire du modèle toulousain.

Cependant, la géographie de la déclinaison ne peut s'expliquer entièrement aux 12^e et 13^e siècles par ces jeux d'influence. Bordeaux, tout d'abord, dans ce domaine précis, ne semble rayonner que faiblement, si l'on doit juger par l'absence des c.s. pluriel dans le reste de la Gascogne, par exemple. Bayonne, qu'on aurait pu soupçonner d'être le moteur derrière la perte de la déclinaison, produit, cependant, quelques textes qui contiennent des éléments de déclinaison à la bordelaise. Pour trouver un sens à la configuration géographique de la déclinaison en Gascogne, il faut remonter plus loin dans l'histoire.

Chambon (2008 :2504) considère l'individuation du gascon comme « une première fracture dans l'espace linguistique gallo-roman... Des particularités qu'on doit faire remonter au contact avec la langue substrat, au début de la romanisation, non seulement n'ont pas été réduites, mais encore ont pu prendre le dessus pour des raisons socio-historiques : persistance du particularisme aquitain, affaiblissement des classes dirigeantes à la fin de l'Antiquité, recul de la romanité perceptible aux 6^e et 7^e siècles entre Garonne et Pyrénées. » L'affaiblissement précoce de la romanité est évident dans tout le sud du pays. Pour ne prendre qu'un exemple, les historiens ne retrouvent pas d'indices fiables de la participation des tribus du sud de la Garonne au culte fédéral de Lyon, ce qui pose un certain nombre de questions sur les fonctions du culte de Lugdunum Convenarum/Saint-Bertrand-de-Comminges (Fishwick 2002 :31-39).

Quant au particularisme aquitain dont parle Chambon, il existe un témoignage historique concret, indirect mais convaincant : il concerne la formation de la Novempopulanie vers la fin du 3^e siècle. L'autel d'Hasparren, qui semble être le seul document subsistant sur l'origine de cette nouvelle province, pose quelques difficultés d'interprétation, mais on s'accorde aujourd'hui à lui donner le sens suivant : un appel a été lancé à l'empereur, le résultat étant que l'Empire a accordé aux « neuf peuples » d'être « séparés des Gaulois » (Bost & Fabre 1988). Ces neuf

peuples aquitains (plus tard, douze), étaient apparemment culturellement distincts des autres peuples de la Gaule. Le particularisme, ici comme ailleurs, entraîne une orientation vers des normes intérieures, ce qui nous aide à comprendre l'évolution du proto-gascon. D'ailleurs, les limites de la Novempopulanie correspondent en grande partie à la grande division entre déclinaison à l'occitane et le reste de la Gascogne. Ainsi, la création de la Novempopulanie a servi à couper de la Gascogne la région bordelaise, car Bordeaux est resté capitale de l'Aquitaine Seconde. Remarquons aussi que la coupure opérée en territoire gascon par la formation de la Novempopulanie se retrouve dans les deux grands faisceaux d'isoglosses qui définissent traditionnellement le gascon.



On sait depuis longtemps que la langue aquitaine, qu'on s'accorde aujourd'hui à identifier à une forme ancestrale du basque, a eu une influence importante sur la formation du gascon (Luchaire 1879). L'Aquitaine au sud du Bordelais est restée longtemps bilingue, et elle a maintenu une identité culturelle propre. L'appel à la création de la Novempopulanie, dont nous venons de parler, en est déjà un indice. L'évolution phonétique du latin dans ces pays en est un autre (voir Rohlfs 1970), car la concordance entre le basque et de nombreux traits phonétiques gascons est frappante. On se méfie, avec justesse, aujourd'hui, de l'appel fait aux effets de substrat pour expliquer les changements phonétiques, mais pour le gascon nous avons l'avantage d'avoir des témoignages concrets d'évolutions phonétiques qui ont eu lieu parallèlement en aquitain et dans le latin de ces régions. En effet, les inscriptions qui comprennent des mots aquitains nous

renseignent sur les évolutions suivantes, qui sont caractéristiques, à la fois, du basque et du gascon (Trask 1997 :139-144).

(20)	-n-	>	zéro	(Aquitain <i>seni-</i> > Basque <i>sehi</i> ‘enfant’)
	-mb-	>	-m-	(Aquitain <i>sembe</i> > Basque <i>seme</i> ‘fils’)

Le bilinguisme aquitain/roman, qui a dû durer longtemps au sud du Bordelais, a profondément marqué le gascon. En ce qui concerne la déclinaison, rappelons que, si le gaulois, substrat de l'occitan dans la plus grande partie du sud de la Gaule, possédait un système analogue à celui du latin, la grammaire de l'aquitain n'avait à peu près rien en commun avec celle de ces deux langues indo-européennes. Le latin a un système morphologique de type nominatif-accusatif, où le sujet d'un verbe prend une forme (*rex*), et le complément d'objet direct en prend une autre (*regem*). Le basque et l'aquitain ont un système de type ergatif-absolutif, où le sujet d'un verbe intransitif revêt la même forme que le complément d'objet direct d'un verbe transitif (*erregea*), tandis que le sujet d'un verbe transitif en prend une autre (*erregeak*). Dans des conditions de bilinguisme prolongé, on peut se demander quel effet le substrat a dû avoir sur la déclinaison latine. Rodriguez et Sablayrolles (2008 :26-27) écrivent au sujet des inscriptions provenant des Pyrénées aquitaines que « le choix ou, parfois, l'absence de déclinaisons ... » pour les théonymes aquitains intégrés aux textes latins « témoignent d'une connaissance relativement superficielle des mécanismes de la langue latine, même chez ceux qui étaient le plus à même de la parler et de l'écrire. »

6. Conclusion

Une société peut s'orienter du point de vue linguistique vers l'extérieur ou bien se replier sur une dynamique dialectale essentiellement intérieure. Nous savons désormais que les conditions qui génèrent les exonormes et les endonormes peuvent être diverses. Un renversement culturel, par exemple, avec le renforcement d'une endonorme, peut donner un second souffle à un trait qui s'étiolait (voir Dubois et Horvath 2000 sur l'anglais cajun) ; par ailleurs, l'idéologie linguistique endogène d'une communauté tout à fait périphérique peut mener à une langue plus fortement caractérisée, comme c'est le cas pour l'anglais de Smith Island, dans la baie de Chesapeake, où, malgré les contacts avec l'extérieur, la langue se différencie actuellement très rapidement des parlers voisins (Schilling-Estes & Wolfram 1999).

Si, comme l'a écrit Baldinger (1962:331), « avec la romanisation la Gascogne a fait volte-face, » et a abandonné son orientation vers la péninsule ibérique, ce changement ne s'est pas produit de manière complète, ni d'un seul coup. La déchirure dans le tissu de la Romania indiquée par Chambon n'a pas pu être nette non plus. En tout cas, sur le plan linguistique, ces pays semblent avoir maintenu une orientation globalement endogène dans les attitudes et les comportements, et cette dynamique s'est fait sentir jusqu'à la fin du 13^e siècle. A l'époque qui nous concerne, les pôles d'attraction linguistique sont surtout Bayonne et Bordeaux, le premier ayant eu, apparemment, le plus grand impact sur les vernaculaires. L'occitan de Toulouse exerce, bien entendu, une certaine influence dans le Comminges, mais peu ailleurs.

Les relations entre le gascon et l'occitan central ne peuvent donc pas se concevoir en termes discrets. Comme nous l'avons vu, le Bordelais et le gascon garonnais semblent avoir réintégré la Gallo-Romania du Sud assez tôt. Notons que des innovations comme la simplification de la 3^e personne du pluriel au présent (*canteren* > *canten*), poussée par la langue de Bayonne, ne les

atteignent pas (Field 2012). C'est ainsi que la région bordelaise reste isolée aussi de l'ensemble de la Gascogne en ce qui concerne la « déclinaison ». On ne peut pas se prononcer de manière catégorique, mais il semble que ce système soit étranger au gascon et que seuls certains de ses éléments aient été adoptés hors du Bordelais. On fait quelques gestes : ajout d'un *-s* lorsqu'on indique le rang d'un personnage, utilisation de quelques formes spéciales de sujet, peut-être senties comme archaïques, tout ceci surtout en début de document, où les personnages sont présentés ; le système ne semble pas inhérent à la langue.

L'exploration de ces faits appelle des recherches supplémentaires, des études qui se situeraient à mi-chemin entre la sociolinguistique de l'occitan moderne et la philologie traditionnelle de l'ancien occitan. La sociolinguistique historique est une science à la fois empirique et humanistique ; elle a le potentiel d'enrichir notre compréhension de la dynamique des langues en général, tout en améliorant nos connaissances historiques de l'occitan en particulier.

Références

Baldinger Kurt, 1962, « La Langue des documents en ancien gascon », *Revue de Linguistique Romane* (26), p. 331-362.

Bec Pierre, 1984, « La Scripta occitane entre le XIII^e et le XVI^e siècles : 1. En Gascogne », dans *Colloque international d'études occitanes (Lunel, 25-28 août 1983)*, Montpellier, Centre d'Estudis occitans, p. 123-133.

Bost Jean-Pierre et Fabre Georges, 1988, « Aux origines de la province de Novempopulanie : nouvel examen de l'inscription d'Hasparren », *Aquitania* (6), p. 167-178.

Brunel Clovis, 1926, *Les Plus Anciennes Chartes en langue provençale*, t. 1, Paris, Picard, 1926.

Chambon Jean-Pierre, 2003, « La déclinaison en ancien occitan, ou : comment s'en débarrasser ? Une réanalyse descriptive non orthodoxe de la flexion substantivale », *Revue de linguistique romane* (67), p. 343-363.

Chambon Jean-Pierre, 2008, « Histoire des dialectes dans la Romania : Galloromania », dans G. Ernst et al. (éds), *Romanische Sprachgeschichte ; Histoire linguistique de la Romania*, t. 3, Berlin, W. de Gruyter, p. 2499-2520.

Chambon Jean-Pierre et Greub Yan, 2002, « Note sur l'âge du (proto)gascon », *Revue de linguistique romane* (66), p. 473-495.

Dubois Sylvie et Horvath Barbara, 2000, « When the Music Changes, You Change Too: Gender and Language Change in Cajun English », *Language Variation and Change* (11), p. 287–313.

Field Thomas, 2009, « Langue et société au 13e siècle à la lumière du Corpus électronique du gascon médiéval », dans A. Rieger (éd), *L'Occitanie invité de l'Euregio; Liège 1981–Aix-la-Chapelle 2008; Bilan et perspectives*, t. I, Aachen, Shaker, p. 183-189.

Field Thomas, 2012, « Variation et diachronie: le témoignage du corpus électronique gascon », dans M. Barra-Jover (éd), *Études de linguistique gallo-romane*, Paris, PUF, p. 21-32.

Fishwick Duncan, 2002, *The Imperial Cult in the Latin West : Studies in the Ruler Cult of the Western Provinces of the Roman Empire*, t. 3, pt. 1, Leiden, Brill.

Luchaire Achille, 1879, *Études sur les idiomes pyrénéens de la région française*, Paris, Maisonneuve.

Ourliac Paul et Gilles Monique, 1976, *Les Coutumes de l'Agenais*, t. 1, Montpellier, Société d'histoire du droit et des institutions des anciens pays de droit écrit.

Paden William D., 2003, « Declension in Twelfth-Century Occitan: on Editing Early Troubadours, with Particular Reference to Marcabru », *Tenso* (18), p. 67-115.

Rodriguez Laëtitia et Sablayrolles Robert, 2008, *Les Autels votifs du musée Saint-Raymond, musée des Antiques de Toulouse*, Toulouse, Musée Saint-Raymond.

Rohlfs Gerhard, 1970, *Le Gascon : études de philologie pyrénéenne*, 2^e éd., Pau, Marrimpouey Jeune.

Schilling-Estes Natalie et Wolfram Walt, 1999, « Alternative Models of Dialect Death: Dissipation vs. Concentration », *Language* (75), p. 486-521.

Trask Robert Lawrence, 1997, *The History of Basque*, London, Routledge.